

**Décision n° 2018-304 du 13 septembre 2018
portant nomination du directeur de la direction territoriale Sud-Ouest du Centre
d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement**

**Le directeur général du Centre d'études et d'expertise sur les risques,
l'environnement, la mobilité et l'aménagement,**

Vu la loi n° 2013-431 du 28 mai 2013 portant diverses dispositions en matière
d'infrastructures et de services de transports, notamment le titre IX ;

Vu le décret n° 2013-1273 du 27 décembre 2013 relatif au Centre d'études et d'expertise sur
les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement ;

Vu le décret du 27 avril 2018 portant nomination du directeur général du Centre d'études et
d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement ;

décide

Article 1

Monsieur Yvan Astier est nommé directeur de la direction territoriale Sud-Ouest.

Article 2

La date d'effet de la présente décision est fixée au 1^{er} septembre 2018.

Article 3

La présente décision sera publiée au bulletin officiel du Cerema.

Fait à Bron, le 13 septembre 2018

Le directeur général

Signé

Pascal Berteaud